

**SIG L-R : Systèmes d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon
AMO « Infrastructure de Données Géographiques »
Phase 1 : état des lieux et synthèse opérationnelle**

Compte-rendu de la réunion du 11/02/2010 à Mende (Lozère)

Référence :	SIGLR_AMO_IDG_LOZERE_CR_v1.doc	
Date de création :	19 février 2010	
Rédacteur :	Matthieu NOUCHER (IETI Consultants)	
Destinataires :	Participants à la réunion pour validation. Comité de Pilotage pour information.	
Suivi des modifications :	Version	Mise à jour
	1	Finalisation suite aux commentaires
	0.1	Création du document

Participants :

NOM, Prénom	ORGANISATION
VIDAL Aurélien	Ville de Mende
LAMINE Hervé	SDIS 48
ANSALDI Jérôme	SDIS 48
DHOMBRE Laure	Syndicat Mixte Lot Colagne
BANCILLON Yohann	Ville de Marvejols
ROCOPLAN Catherine	DDT 48
DUCHAMP Christiane	DDT 48
MAURIN Michel	DDT 48
VALENCE Claire	DDT 48
COMMEAUX François	DDT 48
ROUX Céline	Communauté de Communes du Valdognez
ASSIER Christian	DGFIP Cadastre
COUAILHAC Louis	DGFIP Cadastre
BOULLOT Jocelyn	ONF
AKA Dominique	DDCSPP 48
FONTERS Carine	DDCSPP 48
RIBAS Emmanuel	Préfecture
LEGRAND Jérôme	CG 48
CHRISTOPHE Vincent	CG 48
CONSTANT Dorian	SIIG Bagnols-sur-Cèze
BLUM Laurent	Communauté de Communes Rhony Vistre Vidourle
COSTE Silvan	SIG L-R
NOUCHER Matthieu	IETI Consultants

Déroulement de la réunion

- 1- Présentation de la démarche « Infrastructure de Données Géographiques en Languedoc-Roussillon ».
- 2- Présentation de la notion d'Infrastructure de Données Géographiques (IDG).
- 3- Synthèse des résultats de l'enquête.
- 4- Débat sur la future Infrastructure Régionale de Données Géographiques.
- 5- Questions / Réponses.

Présentation de la démarche IDG en Languedoc-Roussillon

Le contexte et les enjeux

En guise d'introduction, Silvan COSTE, animateur de SIG L-R (Système d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon) rappelle que la vocation fondamentale de l'association est de permettre l'échange et l'utilisation de l'information géographique dans une perspective de connaissance et d'analyse des territoires. SIG L-R s'inscrit ainsi dans une logique d'accompagnement et de facilitation de la mise en œuvre des politiques publiques.

Il présente alors les objectifs opérationnels que se fixe SIG L-R, dans le respect de l'autonomie scientifique et administrative de ses membres :

- ◆ la diffusion et la promotion de l'information géographique,
- ◆ le partage des savoir-faire entre ses membres,
- ◆ faciliter le montage et le portage de projets par ses membres,
- ◆ l'acquisition, la mise à disposition de produits et bases de données géographiques.

Matthieu NOUCHER explique ensuite que les problématiques de mutualisation et d'infrastructure de données géographiques sont d'actualité au-delà de la région Languedoc-Roussillon. Ainsi, il rappelle qu'au niveau européen, la directive communautaire « INSPIRE - infrastructure d'information spatiale en Europe », entrée en vigueur le 15 mai 2007, imposera à compter de 2010, le recensement des données géographiques existantes et l'amélioration de leur accessibilité et de leur interopérabilité. Il s'agit donc d'un enjeu majeur, qui aura un fort impact sur la manière dont seront utilisés les systèmes d'information géographique identifiés au sein des services de l'Etat, des collectivités territoriales et autres organismes publics (chambres consulaires, établissements publics...). Au delà de cette échéance réglementaire incontournable, cette directive s'inscrit dans une dynamique de mutualisation aujourd'hui adoptée par nombre de régions françaises et européennes.

L'étude en cours

C'est dans ce contexte et dans le cadre de son programme « Mutualisation d'informations géographiques en Languedoc-Roussillon », que l'Association SIG L-R a lancé une étude pour la définition d'une Infrastructure de Données Géographiques en Languedoc-Roussillon. L'objectif est d'étudier la création d'un espace collaboratif régional où pourraient être, par exemple, recensées et cataloguées voire coproduites les données géographiques existantes en région.

Les différentes phases et le calendrier de cette étude lancée au mois de janvier 2010, sont présentés aux participants :

Etapas	Libellé	Délais
	Confirmation commande	04/01/2010
Phase 1 : état des lieux et synthèse opérationnelle		
1	Réunion de lancement	Janvier 2010
2	Enquête Internet	Février 2010
3	Réunions et comptes-rendus	Février - Mars 2010
4	Synthèse opérationnelle	Mars 2010
5	Réunion de validation intermédiaire	Avril 2010
Phase 2 : comparaison de scénarios		
6	Comparaison de scénarios	Mai 2010
7	Réunion de validation intermédiaire	Mai 2010
Phase 3 : rédaction du DCE		
8	Rédaction du DCE	Juin 2010
9	Réunion de validation finale	Juin 2010

La première phase doit s'appuyer sur une enquête Internet auprès de la sphère publique prolongée par des réunions dans chaque département. L'objectif est de compléter les enquêtes précédemment réalisées par SIG L-R en recueillant l'avis des organismes publics sur les enjeux et le périmètre fonctionnel de la future infrastructure.

La notion d'Infrastructure de Données Géographiques

Matthieu NOUCHER fournit quelques éléments explicatifs de la notion d'infrastructure de données géographiques. Il détaille en particulier les cinq composants majeurs de toute IDG :

- Des données géoréférencées (= couches SIG)
- Une documentation sur les données (= métadonnées)
- Une stratégie politique (= charte partenariale)
- Des outils de découverte des données (= catalogue et cartographie en ligne)
- Des mécanismes facilitant l'accès (gratuit ou payant) aux données (= espaces de téléchargement ou web services géographiques...).

D'autres éléments de définition sont fournis dans le support projeté et associés au compte-rendu (diapos 10 à 14). Pour compléter cette présentation, trois projets d'infrastructures régionales de données géographiques sont présentés :

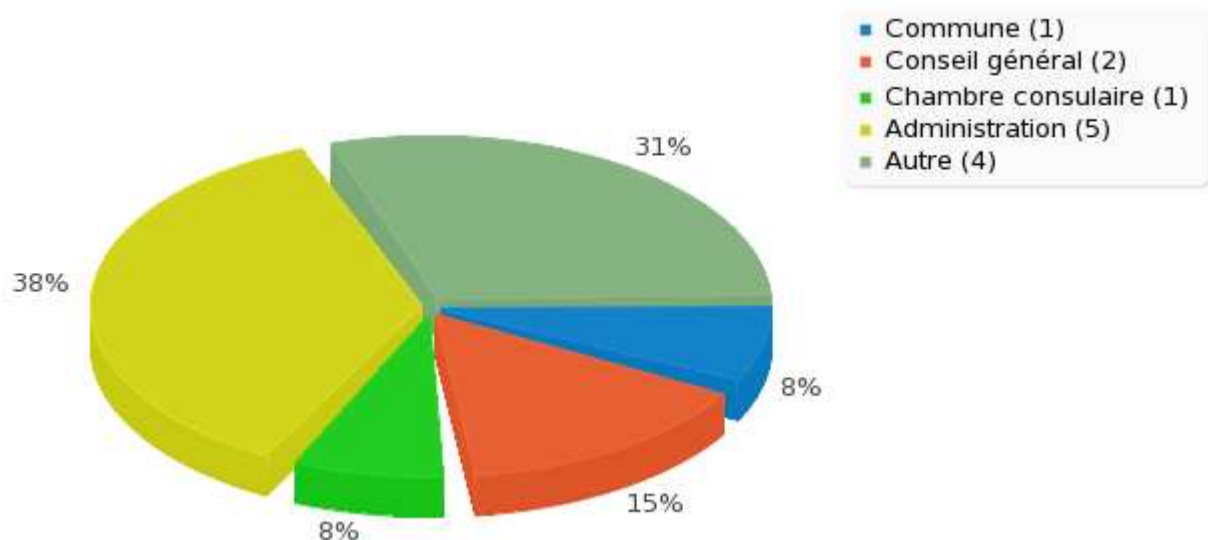
- **GéoBretagne** pilotée par la Préfecture de région et le Conseil Régional, qui existe depuis plusieurs années, dispose d'un portail Web. La plate-forme Web est limitée au partenaire. En revanche une présentation du projet est disponible à l'adresse suivante : <http://www.bretagne.equipement.gouv.fr/accueil/domaines/geobretagne/geobretagne2.htm>

Par ailleurs, l'outil (open source) utilisé pour la plate-forme Web est en démonstration à l'adresse suivante : <http://demo.georchestra.org/>

- **GéoCentre** est un projet de la Préfecture de région et du Conseil Régional du Centre, animé par le GIP RECIA. L'étude de faisabilité a eu lieu en 2008/2009. Les premières acquisitions à frais partagés ont été lancées et une plate-forme Web devrait prochainement voir le jour.
<http://www.recia.fr/article/archive/124>
- **GéoBourgogne** est un dispositif d'acquisition, de mutualisation et de partage de l'information géographique, mis en place dans le cadre du CPER 2007 - 2013 et d'un programme FEDER. En 2008, GéoBourgogne a fait l'acquisition à frais partagés de la BD ORTHO, et en 2009 du SCAN 25. En 2010, une action de sensibilisation et d'accompagnement au catalogage des données géographiques a été lancée dans tous les départements de Bourgogne.
<http://www.geobourgogne.fr/>

Synthèse des résultats de l'enquête

Une enquête Internet a été lancée début février 2010 pour recueillir les besoins de l'ensemble des membres de la sphère publique de Languedoc-Roussillon. La réunion en Lozère ayant eu lieu dès le 11 février, les résultats présentés restent encore sommaires : 13 réponses exploitables sont en effet disponibles à la date du 10/02/2010 selon la répartition suivante :



Une large majorité des réponses s'accorde à considérer que la démarche en cours de définition d'une infrastructure régionale de données géographiques est pertinente.

Le mode de fonctionnement actuel de l'Association SIG L-R n'est pas commenté. Plusieurs répondants soulignent simplement que la participation à la vie de l'association est difficile du fait d'un manque de disponibilité et de l'éloignement de Montpellier.

Quelques commentaires généraux sont à souligner :

- Des organismes sont en lien direct avec l'IGN via leur ministère (accords nationaux) ; d'où un intérêt limité pour l'acquisition à frais partagés de données déjà disponibles.
- La nécessité de travailler en cohérence avec les infrastructures infra et supra régionales est soulignée.
- Le problème de la confidentialité de certaines données est également mis en avant.
- Enfin, les problèmes de convergence entre BD Parcellaire et PCI Vecteur sont également pointés.

Débat sur la futur Infrastructure régionale de Données Géographiques

Les contours de la future IDG de Languedoc-Roussillon sont ensuite « interrogés » à travers sept questions clés :

- Pourquoi ? Les objectifs
- Avec qui ? Les acteurs
- Quoi ? Le contenu (données et outils)
- Comment ? La démarche
- Où ? L'articulation avec l'existant
- Quand ? Le planning
- Combien ? Le budget.

Pour chacun de ces points, les participants sont invités à réagir :

Le Conseil Général de Lozère souligne son intérêt pour la démarche engagée et considère que les objectifs de partage d'information et de savoirs vont de paire avec la mutualisation de l'information géographique.

La DDT partage également ce point de vue et souligne que l'initiative qui va se mettre en place doit se construire en s'appuyant sur les dispositifs en place qui sont parfois plus avancés. Ainsi, il ne s'agit pas de revenir en arrière pour les structures les plus avancées qui ont, par exemple, déjà mis en place des catalogues de données géographiques normés. Pour les services déconcentrés de l'Etat, les outils mis en place par les Ministères permettent d'ores et déjà d'avoir des métadonnées conformes aux normes en vigueur et moissonnables.

SIG L-R souligne que l'objectif du projet est bien de s'articuler au mieux avec l'existant et de profiter des initiatives les plus avancées pour aller plus loin dans la dynamique de mutualisation.

Le SDIS de Lozère est membre du PÔNT, il dispose donc déjà de données et d'appui technique mais est intéressé pour avoir accès à davantage de données plus facilement. Deux situations problématiques sont citées en exemples : le passage en Lambert 93 qui n'est pas encore effectif et semble poser problème et le besoin de disposer d'une base de données géographiques sur les ERP (Etablissement Recevant du Public).

La DDT souligne que le cas des ERP est l'exemple type d'intérêt de ce type de démarche car le SDIS en a besoin mais la DDE avait déjà réalisé un travail sur le sujet il y a quelques années. Ainsi, une infrastructure de données géographiques permettrait de rapidement répondre à la question : « qui gère quoi ? ». Pour être efficace, la DDT considère que ce type d'infrastructure doit s'appuyer sur des architectures orientées services (à base de WebServices), voire disposer d'interfaces de consultation.

La Préfecture de Département souligne cependant qu'en cas de crise, l'accès à Internet n'est pas garanti et que les WebServices seuls ne peuvent suffire. Ils doivent être doublés par des possibilités de téléchargement. Le Conseil Général souligne à ce propos que la Lozère a un accès haut débit à Internet et non très haut débit, d'où des ralentissements possibles pour l'utilisation de services WMS, WFS...

Au niveau du périmètre des acteurs, l'IDG régionale pourrait s'appuyer sur le réseau actuellement mis en place en Lozère et qui regroupe l'essentiel des organisations motrices en matière de système d'information géographique.

Le Conseil Général de Lozère a mis en place un portail cartographique qui permet à l'ensemble des acteurs de la sphère publique de se connecter et de consulter les données géographiques, dont le plan cadastral (dont la numérisation est achevée et la labellisation en voie de finalisation), à partir d'une connexion sécurisée et limitée au territoire de l'utilisateur. Aucune diffusion par WebServices n'est actuellement réalisée. Cependant des tests avec le CETE ont montré que les outils en place avaient la capacité de le faire.

En revanche, aucun catalogue de métadonnées n'est mis en place au niveau du réseau départemental. Le Conseil Général sait qu'il devra travailler rapidement sur le sujet et attend éventuellement un accompagnement de SIG L-R si la future IDG peut prendre en charge cette problématique ou mettre à disposition un gestionnaire de métadonnées.

Par ailleurs, au-delà de la problématique des ERP, d'autres thématiques pourraient être intéressantes à approfondir collectivement. Ainsi, la problématique des réseaux de télécommunication est évoquée.

Enfin, plusieurs intervenants s'accordent à dire qu'il est nécessaire de leur laisser le temps de mûrir le projet pour mieux se positionner. Ainsi, avec la RGPP en cours, il est difficile pour les Services de l'Etat de se positionner précisément dès aujourd'hui.

En conséquence, il est proposé que soient ajoutés au compte-rendu quelques liens vers des Infrastructures de Données Géographiques régionales existantes : voir les liens en pages 3 et 4.

Par ailleurs, il est signalé que le Mastère SILAT organise le 2 mars prochain à Montpellier un séminaire sur le sujet des Infrastructures de Données Géographiques.